

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 15 DÉCEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 15 décembre 2014, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers M<sup>me</sup> Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont aussi présents :

Le directeur général M. Martin Houde, le trésorier M. Marco Pilon et la greffière adjointe M<sup>me</sup> Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **14-12-1279 Adoption de l'ordre du jour**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 15 décembre 2014 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion  
Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2015
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### **14-12-1280 Adoption du budget 2015**

CONSIDÉRANT que, selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit préparer et adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget de la Ville en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2015 où sont présentés des revenus de fonctionnement de 65 247 379 \$, des charges de fonctionnement de 56 857 821 \$ ainsi que des charges et autres affectations aux fins fiscales totalisant 8 389 558 \$ incluant une affectation du surplus accumulé affecté à l'exercice suivant de 1 120 628 \$;

DE publier dans un journal un document explicatif du budget et également de le distribuer à chacune des adresses du territoire de la Ville tel que le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

DE transmettre dans les 60 prochains jours au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le budget adopté sur le formulaire prescrit par le Ministère.

« ADOPTÉE »

**14-12-1281 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017 totalisant un montant de l'ordre de 156 420 747 \$ réparties comme suit :

2015	62 519 240 \$
2016	60 626 507 \$
2017	33 275 000 \$

soit, par les présentes, adopté.

**« ADOPTÉE »**

**14-12-1282 Période de questions**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

**14-12-1283 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 20 h 52 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Mélissa Côté, notaire  
Greffière adjointe